

**RAPPORT DE SYNTHÈSE DES MISSIONS DE SUIVI PHYSIQUE
ET FINANCIER DES PROJETS ET PROGRAMMES
D'INVESTISSEMENT PUBLIC, PHASE III 2019**



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
I. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DES MISSIONS	3
1.1. OBJECTIFS.....	3
1.2. RESULTATS ATTENDUS DES MISSIONS	3
1.3. METHODOLOGIE.....	3
II. LISTE DES PROJETS ET PROGRAMMES SUIVIS	4
III. SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE ET PHYSIQUE DES PROJETS ET PROGRAMMES	4
3.1. MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU.....	4
3.2. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.....	7
3.3. MINISTERE ELEVAGE PECHE.....	12
3.4. MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'EQUIPEMENTS	19
IV. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DES MISSIONS	21
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	22
ANNEXE.....	23

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel de suivi des Projets et Programmes d'investissement public, la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPd) en collaboration avec la Direction Générale du Budget (DGB) et les Cellules de Planification et de Statistique (CPS) a effectué au cours de l'année 2019, cinq (5) missions conjointes de suivi physique et financier des Projets/Programmes (P/P) au titre de la 3ème phase 2019. Ces missions ont été effectuées au cours de la période du 10 au 19 janvier 2020. Elles ont été appuyées par les Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) des régions visitées.

Ces missions répondent également à la mise en œuvre du plan d'actions des recommandations issues de l'étude commanditée par le Fonds Monétaire International (FMI) relative à « l'Etude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des projets et programmes d'Investissement Public au Mali ».

En effet, cette étude réalisée en mars 2012 a relevé certaines insuffisances du système de programmation, de suivi-évaluation des Projets et Programmes d'investissements publics, notamment :

- le suivi physique des Projets et Programmes inscrits au Programme Triennal d'Investissement (PTI) se fait très timidement et se limite à des rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DTSS dans le cadre de leurs missions ;
- l'insuffisance des données collectées (le manque de fiabilité et d'exhaustivité) par les CPS et les Directions de Finances et de Matériels (DFM) auprès des gestionnaires des projets et programmes.

Aussi, le suivi-évaluation des Politiques publiques et des Projets/Programmes demeure une activité essentielle qui conditionne leur bonne exécution afin d'améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires.

Il est inscrit au centre de l'action publique afin de concrétiser et de rendre visibles les efforts du Gouvernement et impose aux acteurs impliqués dans la gestion des investissements publics de répondre désormais à des questions telles que : nos Politiques publiques apportent-elles les changements souhaités ? Nos programmes et projets produisent-ils les effets escomptés ? Quels types d'ajustements sont désirables pour améliorer leur performance ? En outre, il permet de réguler l'exécution des Projets et Programmes par l'effet de la planification de leur réorientation et/ou de leurs stratégies de mise en œuvre.

La fonction de suivi-évaluation contribue également à améliorer davantage l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies afin de publier d'une part, des informations transparentes, fiables et à jour sur leur exécution physique et financière et d'autre part, de mettre en confiance les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) quant à la gestion des ressources publiques.

Le suivi rigoureux des projets et programmes d'investissement public devrait permettre de mieux rationaliser la gestion des ressources financières de l'Etat et de s'assurer qu'elles contribuent réellement au développement économique et social du pays.

I. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DES MISSIONS

1.1. Objectifs

L'objectif global des missions est de faire l'état d'exécution physique et financière des projets/programmes et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

De façon spécifique, il s'agit de faire le point :

- l'état d'exécution physique et financière des projets et programmes au 31 décembre 2018 ;
- des réalisations physiques et financières à mi-parcours de l'année 2019 au moment du passage de la mission et les prévisions 2020 ;
- de l'utilisation de la contrepartie nationale ;
- des contraintes/goulots d'étranglement liés à la bonne marche des P/P et discuter des propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes (techniques, financiers et institutionnels).
- de la situation des marchés sur le financement intérieur et extérieur.

1.2. Résultats attendus des missions

Les résultats visés sont les suivants :

- l'état d'exécution physique et financière des projets /programmes visités est mieux connu au titre des années 2016, 2017, 2018 et mi-parcours 2019;
- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

1.3. Méthodologie

La méthodologie suivie dans chacune des régions concernées se présente comme suit :

- envoi des documents de la mission (TDR, fiche de Suivi-Evaluation des P/P et programme indicatif) aux DFM, aux Unités de gestion des projets, aux structures centrales et aux DRPSIAP ;
- visite de courtoisie aux autorités administratives aux niveaux régional et local ;
- séances de travail technique avec les structures de tutelle des P/P et les Unités Fonctionnelles des P/P pour identifier les sites et investissements à visiter ;
- visite des réalisations physiques et échanges avec les parties prenantes ;
- séance de restitution et de partage des constats, suggestions et recommandations reformulées par les missions.

Dans le souci d'avoir des informations partagées et fiables, les missions ont rencontré et échangé avec plusieurs acteurs impliqués dans l'exécution desdits projets/programme, notamment les bénéficiaires et les autorités de tutelle.

II. LISTE DES PROJETS ET PROGRAMMES SUIVIS

Les missions concernent au total dix (10) Projets et Programmes en exécution dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Mopti et le district de Bamako. La répartition des Projets et Programmes suivis par Ministère et par région se présente comme suit :

RNP	P/P PAR MINISTERES	REGIONS
MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU		
2529	Aménagement/Equipement Laboratoire National des Eaux	DISTRICT BAMAKO
2838	Gestion Intégrée développement usages multiples / OMVS, phase 2	KOULIKORO
MINISTERE DE L'AGRICULTURE		
2250	Contrat Plan Etat/Office/Producteurs (CP-OHVN)	KOULIKORO
2684	Projet de Développement Rural Intégré du District de Kita et de ses environs, phase 2 (PDRIK II)	KAYES
3008	Office du Moyen Bani (OMB)	SEGOU
2856	Contrat-Plan Etat de l'Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (OPIB)	KOULIKORO
MINISTERE ELEVAGE PECHE		
3137	Projet appui filière halieutique au Mali	SEGOU, MOPTI
2404	Projet développement et valorisation production laitière au Mali (PRODEVALAIT)	MOPTI, SIKASSO
MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'EQUIPEMENTS		
3099	Aménagement traversée de la ville de Sikasso	SIKASSO
2252	Acquisition Equipements techniques pour CNREX-BTP	DISTRICT BAMAKO

Source : DNPd, Mission suivi des Projets, 3^{ème} phase 2019.

III. SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE ET PHYSIQUE DES PROJETS ET PROGRAMMES

3.1. MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

3.1.1. Aménagement/Equipement Laboratoire National des Eaux

Ce projet est un contrat plan qui est à sa deuxième phase établi entre l'Etat et le Laboratoire National des Eaux pour une durée de trois (3) ans, 2018-2020. Sa première phase a concerné la période de 2014 à 2016.

Les objectifs fondamentaux fixés par l'Etat au LNE sont de : i) suivre et contrôler la qualité des eaux en portant l'accent sur l'environnement et la diffusion des résultats obtenus ; ii) poursuivre les efforts déjà engagés en matière de politique garantissant la qualité de l'eau conformément aux normes de qualités requises ; iii) élaborer une technique d'approvisionnement et de stockage permettant d'éviter les ruptures de stocks et les pertes dues

à la péremption des réactifs et autres produits chimiques ; iv) organiser une gestion permettant de minimiser les charges de fonctionnement ; v) élaborer une politique tarifaire lui permettant d'offrir les services au même prix que dans les structures de distribution à vocation sociale et, vi) informer et sensibiliser sur le bon stockage et le bon usage des eaux disponibles.

En plus de ces objectifs initiaux, les nouvelles ambitions du laboratoire se résument en ce que la construction de la nouvelle infrastructure permettra à cet organisme de se doter de plateaux techniques modernes et performants visant à améliorer considérablement la qualité des services rendus aux usagers et d'offrir au personnel de la structure de meilleures conditions de vie et de travail.

Réalisations Physiques

La réalisation est composée d'un Bâtiment principal en R+2 comprenant des bureaux, des salles de réunions et de conférences, des locaux d'analyses techniques et scientifiques, un forage et, des annexes. Les travaux de la construction et d'aménagement de la cour étaient totalement achevés. Les locaux bâtis sont mêmes opérationnels car ayant déjà reçu le personnel. En ce qui concerne l'équipement pour le local technique, les acquisitions sont en cours.

Réalisations Financières

Le mécanisme de financement retenu est que l'entreprise d'exécution des travaux est disposée à assurer le préfinancement du chantier. En retour, les remboursements qui lui sont dus seront échelonnés. Il s'avère que le financement acquis au titre du projet est de **1 065 306 773 FCFA** pour un décaissement de **1 065 306 773 FCFA**, soit un taux de décaissement de 100% au 31 décembre 2018. Il y a lieu de remarquer que cette situation n'inclue pas le décaissement de l'année 2019.

Constats

En guise de constats, on a relevé les points suivants :

- Nécessité d'entamé les travaux supplémentaires, ces travaux concerneront l'évacuation des dépôts d'ordures.
- Il est utile de relever que les travaux supplémentaires bénéficient d'un avis de non objection de la part de la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP) pour un montant de deux cent quarante millions (**240 millions**) de francs CFA.

3.1.2. Gestion Intégrée développement usages multiples / OMVS, phase 2

Le PGIRE vise à promouvoir la croissance et à améliorer de manière significative les conditions de vie des populations dans le Bassin du fleuve Sénégal où le niveau de pauvreté sera réduit.

L'objectif de développement du PGIRE est de renforcer, à travers l'OMVS, l'intégration des pays riverains du Bassin du fleuve Sénégal par le développement des usages à buts multiples des ressources en eau et impulser la croissance et l'amélioration des moyens d'existence des communautés. L'objectif environnemental général est de renforcer la gestion transfrontalière des ressources en eau dans le bassin du fleuve Sénégal y compris l'adaptation au changement climatique et la mise en œuvre des actions prioritaires du Plan d'Action Stratégique.

D'un coût global de **28 395 748 000 F FCA**, le PGIRE II a été lancé en juin 2014 avec une durée de vie de sept (07) ans couvrant les régions de Kayes et Koulikoro.

Au Mali, les activités ci-après sont en cours de réalisation dans les cercles de Kayes (Doro, Kayes, Marena Djombougou, Khouloum, Tematessou), Bafoulabé (Bafoulabé, Mahina, Manantali) et Kita.

Les principales composantes sont :

- (i) Développement des activités hydro agricoles ;
- (ii) Amélioration de la Pêche Traditionnelle « Consolidation des acquis de la 1^{ère} phase au Mali » ;
- (iii) Lutte contre les maladies hydriques.

Réalisations physiques

Les réalisations majeures sont entre autres : i) L'exécution des travaux de protection de 4,230 km de berges sur 5 sites dans le cercle de Kayes depuis novembre 2017 ; ii) La consolidation des infrastructures hydro-agricoles (PPM et PIV) de la Phase 1 du PGIRE dans les cercles de Kayes et de Bafoulabé ; iii) L'exécution des travaux d'aménagement et extension de bas-fonds du PGIRE 1 dans le cercle de Bafoulabé sur 549 ha en cours depuis novembre 2017 ; iv) Les travaux d'aménagement, d'extension, de consolidation et d'équipement des PPM, PIV et bas-fonds dans le cercle de Bafoulabé, de Kayes et Yélimané ; v) L'acquisition et la livraison des matériels et équipements agricoles aux producteurs du PGIRE I et II des cercles de Kayes et Bafoulabé, de petits matériels de commercialisation et de valorisation des produits agricoles dans le cercle de Yélimané ; vi) L'acquisition de groupes motopompes y compris conduite de refoulement, accessoires et pièces de rechange pour 03 PPM ; vii) La fourniture et la livraison des plants sur les sites de reboisement dans les cercles de Kayes et Bafoulabé ; viii) La fourniture et l'installation de 15 électropompes solaires de surface sur bac flottant et réalisation de champs solaires devant servir de source d'alimentation pour les PIV et PPM des cercles de Bafoulabé et de Kayes ; ix) l'évaluation de la couverture géographique et thérapeutique de base des Maladies Tropicales Négligées (MTN) et actualisation des sites sentinelles de lutte contre la Bilharziose dans la zone d'intervention du PGIRE II et, x) l'acquisition d'équipements dans le cadre de l'appui aux services hydrologiques.

Réalisations financières

Le financement du programme est assuré via un accord tripartite entre les bailleurs (IDA, FEM), l'OMVS et l'Etat et reparti entre les Prêts, les Dons et la Contrepartie de l'Etat ainsi qu'il suit : (i) Prêt IDA Banque Mondiale (BM) : 54,5 millions \$US soit **26 455 748 000 FCFA** ; (ii) Don Fonds de l'Environnement Mondial (FEM) : 4,0 millions \$US soit **1 940 000 000 FCFA** et (iii) Contrepartie Mali: 3,727 millions \$US soit **1 807 595 000 F CFA** (1 \$US = 485 FCFA).

D'un coût global de **30,203 milliards FCFA**, le programme a bénéficié d'un financement acquis extérieur de **28,396 milliards FCFA** et de **1,809 milliards FCFA** au titre du financement intérieur. Sur les ressources de la BM, il a été décaissé un montant de **6,298 milliards FCFA**, soit un taux de décaissement de 22,18%. En qui concerne le financement

intérieur, le décaissement cumulé au 31/12/2018 s'élève à 833 millions F CFA, soit un taux de décaissement de 48,49%.

Au titre de la Contrepartie, le montant total reçu de 2015 à 2019, se chiffre à **1 117 075 000 F CFA** contre une prévision de **1 809 223 300 F CFA** soit 61,74 %. Le reste à payer est de **692 148 300 F CFA**. En 2019, le Programme a bénéficié d'une inscription budgétaire de **285 millions F CFA**.

Le montant total des contrats au titre du Programme se chiffre à **11 199 654 321 F CFA**.

Constats

- Insuffisance de traçabilité en qui concerne les contrats passés non mis à la disposition de la mission ;
- Manque de lisibilité sur le niveau de décaissement des PTF (BM, FEM) ;
- Non opérationnalité de certaines réalisations visitées, notamment l'écloserie de la DRP de Kayes ;
- Non fonctionnalité du forage de l'écloserie de la DRP de Kayes et l'excès de calcaire dans l'eau. Ce qui ne permet pas la production d'alevins ;
- Infiltration des étangs piscicoles de Khouloum.

3.2. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

3.2.1. Contrat Plan Etat/Office/Producteurs (CP-OHVN)

Démarré en 2014, le projet vise à contribuer à accroître la production agricole et de lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones d'intervention de l'OHVN. Il est exclusivement financé sur le Budget national.

Il vise notamment : i) l'amélioration du niveau de vie des populations de la zone OHVN ; ii) le désenclavement des zones de production et le développement des infrastructures rurales ; iii) le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des agents d'encadrement et des exploitants agricoles en vue d'une professionnalisation durable des différents acteurs ; iv) le développement de l'agrobusiness par la recherche de marchés fiables, stables et durables et la transformation des produits agricoles et de cueillette et, v) l'amélioration de la communication permettant une fluidité des informations entre les différents acteurs chargés du développement local.

Le présent projet est à son cinquième contrat plan d'une durée de trois (3) ans allant de 2017 à 2019 qui jusqu'à nos jours n'est pas encore revêtu de la signature des parties. Cependant, il a été exécuté en tenant compte des grandes orientations du développement socio-économique du pays. Néanmoins, il bénéficie de l'appui du BSI.

Les zones couvertes par le projet comptent 51 860 exploitations agricoles réparties en 5 catégories qui sont : la catégorie Motorisée (1 à 2 tracteurs), la catégorie A (2-3 attelages), la catégorie B (1 attelage), la catégorie C (1 attelage incomplet) et la catégorie D (sans équipement agricole attelé).

Réalisations Physiques

Les investissements pour la réalisation des travaux et ceux relatifs à l'acquisition des équipements programmés en 2017 ont été entièrement exécutés. Par contre, les investissements pour les exercices 2018 et 2019 ont été exécutés partiellement pour un taux d'exécution d'environ 66% en 2018 et 61% en 2019. Cette situation s'explique par un retard dans le décaissement.

Les travaux ont concerné : i) Travaux de réparation des barrages de Tabou, Djiguidala, Bancoumana I et II ; ii) Travaux de construction de logements Chefs SB de Nioko, Kolemba et Nèguèla et du magasin de Sirimou et Djibroula ; iii) Travaux de clôture du SDR de Koulikoro et du domaine de Siby ; iv) Travaux de surcreusement de la mare de Djiguidala ; v) Travaux de creusement d'un forage productif équipé d'une pompe à motricité humaine au centre de Karité de Sirakorola ; vi) Travaux de surcreusement de la mare de Mana et de réparation de son ouvrage ; vii) Travaux de construction des logements de Chef/SB de Dièra, de Torodo et de Sirimou et du magasin de Tougouni ; viii) Travaux d'entretien des logements bureaux et toilettes des Chefs/SDR de Koulikoro, Gouani, Sirakorola et Kangaba ; ix) la construction d'un bâtiment R+1 servant de bureaux, de murs de clôture et de local de gardien à la Direction Générale de l'Office de la Haute Vallée du Niger et, x) travaux de sécurisation du domaine OHVN de Dièra.

Réalisations Financières

Le financement acquis est de **883 437 100 de FCFA** pour un décaissement de **883 346 973 de FCFA**, soit un taux de décaissement de 99,9% au 31 décembre 2019.

Constats

Il est important d'observer que le contrat plan Etat-OHVN-Producteur connaît une bonne mise en œuvre avec de grandes ambitions affichées au niveau des perspectives de développement.

Par ailleurs, il convient de signaler que le contrat plan Etat-OHVN-Producteur (2017-2019) n'a pas été signé par toutes les parties mais le décaissement pour l'exécution du projet se poursuit au niveau du BSI.

3.2.2. Projet de Développement Rural Intégré du District de Kita et de ses environs, phase 2 (PDRIK II)

L'objectif global visé par le PDRIK II est d'améliorer les conditions de vie des populations rurales des cercles de Kita et de Bafoulabé à travers l'amélioration de la production agricole, d'infrastructures de transport et l'approvisionnement de la population en eau potable.

De façon spécifique, le projet vise à : i) Accroître, diversifier et sécuriser la production agricole à travers l'aménagement des terres, la fourniture d'intrants et d'équipements agricoles ; ii) Renforcer les capacités des organisations paysannes à travers la fourniture de services de vulgarisation ; iii) Améliorer les revenus des agriculteurs ; iv) Améliorer l'accès de la population aux infrastructures sociales de base à travers la construction des points d'eau potable et, v) Contribuer au désenclavement de la localité de Kita à travers la construction de routes de desserte et d'un pont sur le Daroumé.

Les composantes du projet sont : (1) Aménagements hydroagricoles ; (2) Infrastructures de désenclavement ; (3) Hydraulique villageoise ; (4) Etudes et supervision et (5) Unité de gestion du projet.

Réalisations physiques

Les réalisations majeures ont porté, entre autres, sur :

- La construction du siège du projet, opérationnel depuis 2016 ;
- les travaux d'aménagement de 680 hectares de périmètres G et H de Mahina avec un taux d'avancement global de 62,63% pour un délai consommé de 145,33% ;
- les travaux d'aménagement de 700 ha de bas-fonds avec un taux d'exécution de 20,35% pour un délai consommé de 82,08% ;
- la construction de 2 centres Agro business avec un taux d'exécution physique de 48,17% pour un délai consommé de 78,75% ;
- la réalisation de 29 forages positifs dont 20 équipés de pompes manuelles et 09 équipés de pompes solaires dans 29 villages. Ces forages sont opérationnels, des comités de gestion de forages ont été mis en place dans chacun des villages bénéficiaires ;
- les travaux de construction d'un pont sur le Daroumé où le redémarrage effectif est prévu courant janvier 2020.

Réalisations financières

D'un coût de **11,785 milliards F CFA** sur la période 2013-2017, le projet est exécuté sur financement de la Banque Islamique de Développement (BID) et une contribution du budget national. Le financement acquis au 31/12/2019 est de **11,785 milliards F CFA** dont **10,120 milliards F CFA** au titre de la BID et **1,665 milliard F CFA** du budget national. Le décaissement cumulé du financement intérieur est de **1,605 milliard F CFA**, soit un taux de décaissement de 96,41% tandis que les décaissements cumulés au titre du financement extérieur se chiffraient à **4,793 milliards C FA**, soit un taux de décaissement de 47,36%.

Le total des décaissements cumulés se chiffraient à **6, 398 milliards F CFA**, soit un taux de décaissement global de 54,29% au 31/12/2019.

Par rapport au financement extérieur, la date limite du dernier décaissement accordée par la BID, fixée au 31/12/2019, est prorogée de façon exceptionnelle au 30 juin 2020.

Constats

- Retard considérable dans l'exécution des activités due à la lenteur des décaissements en raison des procédures du partenaire ;
- Implication des populations dans les activités et la gestion du forage à travers l'Association des usagers d'eau mis en place ;
- Engouement des populations permettant de booster la production rizicole en raison de la forte demande de périmètres irrigués de plus 1 500 producteurs ;

- Les mesures de sauvegarde environnementale n'ont pas démarré au passage de la mission tandis que l'aménagement des 680 ha aura un impact énorme sur l'environnement avec des milliers de pieds de pain singe (baobab) à détruire à l'issue du planage des périmètres ;
- Absence de travaux sur le site au passage de la mission, la remobilisation est en cours suite à l'arrêt des travaux dû au retard dans la signature du contrat du bureau de contrôle ainsi que le traitement des décomptes.

3.2.3. Office du Moyen Bani (OMB)

L'Office du Moyen Bani (OMB) est un Établissement Public à caractère Administratif (EPA). Il a pour mission la mise en valeur du potentiel hydro-agricole et halieutique, la gestion des infrastructures construites et la poursuite de l'appui-conseil dans la zone d'intervention de l'Office. L'OMB intervient dans 33 communes réparties entre les cercles de Ségou, Bla, San et Djenné. Le Projet Office Moyen Bani a pour objectif général d'améliorer les conditions de vie des populations de la zone de l'OMB par l'augmentation de la productivité et les revenus à travers : (i) la mise en valeur des aménagements hydro-agricoles (ii) la consolidation des infrastructures et aménagements hydro agricoles (iii) la réalisation d'appui-conseil adapté et (iv) la valorisation des productions agro-sylvo-pastorale et halieutique.

Réalisations physiques

La première campagne, 2017-2018, a été principalement consacrée au démarrage de l'Office. Les premiers travaux, notamment les travaux de réhabilitation de la digue de ceinture ouest du casier B de l'ARPASO (Association des Riziculteurs de la Plaine Agricole de San-Ouest), ont été réalisés dans le cadre du 1^{er} contrat-plan 2019-2021, bien vrai que cette activité était prévue pour l'année 2018. Concernant le Contrat Plan, la principale activité en cours est la construction du nouveau siège de l'Office à San dont le montant du marché s'élève à **498 000 000 F CFA TTC** pour un délai d'exécution de **180 jours**.

En plus de l'appui de l'Etat, l'OMB bénéficie de l'appui et de l'assistance de l'Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au Développement (LUX DEV) à travers la mise en œuvre du projet de développement Rural et Sécurité Alimentaire : aménagements hydro-agricoles dans la zone d'expansion de la plaine de San-Ouest. A cet effet, Lux Dev a réalisé deux études dont un APS (Avant-Projet Sommaire) par rapport à l'aménagement de 1565 ha et un APD (Avant-projet Détaillé) pour une superficie totale de 510 ha dans la plaine de San - Ouest. Le montant des travaux d'aménagement de 372 ha a été mobilisé par Lux Dev. Quant aux 138 ha restants, les travaux devront être financés par l'Etat du Mali, sur ressources propres, dont la valeur est estimée à **1,800 milliards F CFA**. En 2020, il est prévu de la part de l'État 300 millions pour le financement des travaux.

La principale réalisation du projet porte sur la construction de la Direction Générale de l'Office du Moyen Bani (Rez de Chaussée). Le taux d'avancement des travaux était de 13,11% contre un délai consommé de 148% suivant la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux (février 2019). Les travaux ont accusé un retard considérable du fait de la saison des pluies. Cette dernière ayant provoqué une inondation dans l'enceinte de la cour de l'OMB rendant impossible le passage aux gros porteurs.

Les travaux portant sur le canal adducteur de 3,4 km sont au stade de démarrage (lever topographique, délimitation du chantier). En plus des travaux du canal, il est prévu la

construction d'une station de pompage en vue d'alimenter les périmètres irrigués via le canal adducteur.

Situation d'exécution financière

Pour un financement acquis total de 1,0325 milliard de Francs CFA, il a été décaissé un montant total de 807,181 millions de F CFA au 31/12/2019, soit un taux de décaissement de 78,18%.

Il ressort que les paiements effectués au titre du marché de construction de la Direction Générale de l'Office du Moyen Bani s'élèvent à 379 604 356 F CFA. Quant au reliquat du marché, il se chiffre à 118 962 424 F CFA.

Les constats

Les principaux constats qui se dégagent sont:

- le retard dans l'exécution des travaux de construction de la Direction Générale de l'OMB ;
- le non-paiement de totalité de l'avance de démarrage à l'entreprise ;
- le contrat initial de la mission de contrôle est arrivé à terme.

Au regard de ces constats, notamment le retard considérable dans l'exécution du chantier, la mission recommande à : (i) l'OMB et au bureau de contrôle d'accentuer la pression sur l'entreprise afin qu'elle puisse prendre toutes les dispositions idoines pour une exécution rapide des travaux restants d'ici la fin de l'année au regard du délai consommé ; (ii) l'entreprise de fournir un planning des travaux restants au bureau de contrôle et à l'OMB et enfin, aux deux parties (maitre d'ouvrage et maitre d'œuvre) de surseoir pour le moment à l'idée de modifier le plan initial en y ajoutant un autre niveau. Cette modification ne pourra se réaliser que dans le cas d'un autre marché, ou d'un avenant au Contrat.

3.2.4. Contrat-Plan Etat de l'Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (OPIB)

L'objectif du Projet est de Contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire par l'intensification et la diversification de la production agricole dans la zone de Baguinéda. Le projet a une durée d'exécution de 3 ans (2015-2017) selon le dernier contrat plan pour un montant total de trois milliards deux cent huit millions (**3.208 .000.000**) de francs CFA.

Réalisations physiques

Les travaux ont consisté au nettoyage systématique des drains concernés, en procédant à l'enlèvement des graminées, des ligneux et algues qui empêchent le drainage normal. A ce titre les travaux exécutés sont :

- ✓ le nettoyage de la tête morte du canal principal sur 22 km ;
- ✓ le nettoyage du réseau primaire d'irrigation sur 18 km ;
- ✓ le dégrillage permanent du siphon de la Koba, des pièges à jacinthe, du pont des SOW et l'enlèvement des algues à l'amont de l'évacuateur N°2;
- ✓ l'entretien de 59 ouvrages hydrométriques ;
- ✓ la réhabilitation de huit (08) abreuvoirs.

- ✓ l'entretien de vingt-un (21) débouchés de drain;
- ✓ le curage des drains principaux (22 km) ;
- ✓ le nettoyage de drains principaux (38 km)
- ✓ le revêtement en béton armé des canaux de Tanima et de Sienkoro sur 12 km ;
- ✓ le nettoyage des drains et canaux secondaires sur 29 km ;
- ✓ des émissions radiophoniques.

Exécution financière

A la date du 31 décembre 2019, le financement acquis total du projet s'élève à 2,869 milliards de F CFA dont 2, 278 milliards de décaissement, soit un taux de 79,40%. Ce taux dénote un effort immense de mobilisation des ressources inscrites au BSI. Le niveau de réalisation des ressources propres se chiffre à 422 millions sur la même période. Ces montants ont servi d'une part, aux activités de constructions, d'entretien des canaux d'irrigation et des bâtiments et d'autre part, aux dépenses de fonctionnement comme les salaires, l'acquisition de matériels, la formation des agents de l'OPIB et des producteurs ainsi qu'à la communication.

Constats

D'une manière générale du démarrage du projet jusqu'à nos jours, il a connu une exécution satisfaisante suite à l'engagement des différents acteurs, l'Etat et ses partenaires pour le financement, l'OPIB pour l'encadrement et les producteurs pour le paiement régulier des redevances et la mise en valeur des terres.

Malgré cette situation satisfaisante, l'OPIB ne dispose pas de contrat plan, le dernier étant arrivé à terme depuis 2017. Aussi, la mission a constaté le retard notable enregistré dans la tenue du Conseil d'administration.

3.3. MINISTERE ELEVAGE PECHE

3.3.1. Projet appui filière halieutique au Mali (PAFHa)

L'objectif global du **Projet d'appui à la filière halieutique (PAFHa)** est de « Contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Mali ». Son objectif spécifique consiste à « Améliorer les revenus par un appui au développement de la filière halieutique ».

Ce projet représente le premier volet d'intervention du Programme de Renforcement de la Sécurité Alimentaire au Mali (PRORESA), financé par le 11^{ème} FED pour la période 2016-2021. L'objectif général auquel entend contribuer le programme PRORESA est la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables au Mali.

L'objectif spécifique de ce volet est d'améliorer les revenus des populations par un appui au développement de la filière halieutique.

Le PAFHa est financé par l'Union européenne (Convention de Subvention (ref N°2016/375-160)) pour un coût total initial qui se chiffre à 8 millions d'euro (soit 5,248 milliards de FCFA) sur une durée de six (6) ans 2016-2021. Il a été prorogé de deux (2) ans avec un financement additionnel de 2,5 millions d'euro, soit un coût total révisé de 10,5 millions d'euro (soit 6,888 milliards de FCFA).

Réalisations physiques

Les travaux de réhabilitation des 5 marchés à poisson ont été réceptionnés provisoirement le 29 août 2019. Quelques réserves mineures ont été relevées et seront corrigées avant la réception définitive. Lesdits travaux sont relatifs à la rénovation des installations (hangars) et les dispositifs d'assainissement avec borne fontaine permettant le rinçage du poisson sur place. Ces aménagements touchent directement 157 mareyeuses (grossistes et détaillantes).

Marché Château. Le projet a offert deux nouveaux hangars de dimension différentes avec de toiture en tôle de qualité. Le sol est bien bétonné avec des étales en appui pour une meilleure hygiène des poissons. Le grand hangar avec une aire de rinçage de poissons de 3/3m est composé d'une fontaine d'un puisard de 3,5 m de profondeur, mais non fonctionnelle pour le moment.

Le projet a aussi offert aux acteurs soixante (60) bacs pour le transport des poissons et une formation à Teriabougou sur les techniques de traitement du poisson frais et fumé.

Cependant, les difficultés constatées sont liées :

- aux intempéries (pluie, vent et soleil) faute de toiture sur la devanture des hangars ;
- à la collecte des eaux usées (absence de réseau de drainage de l'eau)
- à l'insuffisance de la glace pendant la saison chaude ;
- au manque d'un magasin de conservation des poissons frais non vendus ;
- un appui financier en termes de fonds de roulement pour aider les actrices de la filière à améliorer leurs chiffres d'affaire.

Le marché est approvisionné en poissons à partir de Koumbi (Macina) et beaucoup d'autres villages voisins.

Marché de l'Autogare I. Les infrastructures réalisées sont similaires à celles du marché château (deux hangars, une borne fontaine, une aire de rinçage du poisson). En termes d'attentes, il est sollicité l'opérationnalisation de la borne fontaine et un appui financier en termes de fonds de roulement pour les aider à fructifier leur activité.

Grand Marché . Les constats, les difficultés et les attentes sont les mêmes que pour les autres marchés visités.

En conclusion, les réalisations ont permis de doter chaque marché d'une borne fontaine, une aire de rinçage du poisson et les toitures réhabilitées, permettant aux mareyeuses de se réapproprier les espaces de vente couverts.

En perspective, des équipements sont également prévus pour faciliter les opérations réalisées sur ces espaces, notamment à travers la fourniture de bacs gerbables sur les sites pratiquant une activité de gros (marchés ex-autogare site 2 et Château) et une action pilote d'installation d'une chambre froide solaire au niveau du marchés ex-autogare site 2 (pour la conservation des restes de poissons non vendus). Des tests de présentoirs sont également prévus.

*Au titre des **constats**, on note entre autres que : (i) les aires de rinçage ne sont pas fonctionnelles faute de branchement des adductions d'eau au réseau de la SOMAGEP, (ii) les puisards sont installés à l'intérieur des hangars au-dessous des aires de rinçage, avec des capacités insuffisantes (profondeur : 3,5m, largeur 3m et longueur 3m) par rapport aux besoins des marchés, toute chose qui pourrait entraîner des difficultés de vidanges.*

Unité de production de glace en containers. L'unité de production de glace a été installée au cours du mois de novembre 2019. Elle est composée d'une chambre froide, un groupe électrogène de 75 kva et d'un hangar.

Il ressort que :

- tous les marchés ont été réceptionnés provisoirement ;
- les élus et agents de la Mairie ont été formés sur les outils de délégation de gestion ;
- des démarches sont en cours pour la délégation de gestion de l'unité de fabrication de glace et la transformation des adductions d'eau en bornes fontaines publiques et la délégation de leur gestion (après les branchements au réseau de la SOMAGEP) aux Comités de Gestion des marchés en vue de permettre aux gestionnaires d'avoir un tarif de l'eau subventionné pour faciliter la revente.

Aussi, des réflexions sont en cours sur les possibilités d'équipement complémentaire de ces marchés (chambre froide solaire, bacs gerbables de manutention et conditionnement).

Réalisations physiques

Port de pêche de Mopti. L'APD produit est ainsi organisé autour de 4 lots, pour un coût total de 285,363 millions de F CFA et un délai d'exécution de 150 jours (5 mois), à savoir :

- lot 1 : Réalisation d'infrastructures dans la zone de marché ;
- lot 2 : Travaux d'achèvement des bâtiments initiaux ;
- lot 3 : Travaux d'achèvement de l'administration ;
- lot 4 : Travaux de réalisation de la nouvelle fabrique de glace.

Les travaux des lots 1 et 4 sont exécutés par l'Entreprise Afrique Travaux et ceux des lots 2 et 3 sont exécutés par le Groupement GPK/CTS. L'attribution des lots 1 à 3 aux entreprises retenues a été réalisée en septembre 2019 sur la base des travaux d'une commission réunissant l'ODPA-DIN, la Mairie de la Commune Urbaine de Mopti, la DNP, le PAFHa et le bureau d'études en charge de la conception des aménagements.

Le Gouvernorat, en lien avec l'ODPA-DIN et la Mairie de la Commune urbaine de Mopti, est, à la date de rédaction du présent rapport, en train de prendre des dispositions pour libérer les espaces (occupés illégalement) en vue des travaux.

Les plans du lot 4 ont dû être revus pour assurer la spécialisation de cette infrastructure dans la production de glace et permettre l'installation des 2 unités de production de glace en container prévues pour Mopti.

La réalisation de ces travaux a démarré le 30 novembre 2019 et prendra fin le 30 avril 2020 (05 mois). Le port est implanté sur un espace de 3 hectares.

Travaux de réhabilitation des bureaux de l'Office de Développement de Pêche et de l'Aquaculture dans le Delta Intérieur du Niger (ODPA-DIN). La réhabilitation des bureaux de l'ODPA-DIN est une recommandation voulue par les acteurs de la filière halieutique, afin de permettre à la structure d'assurer sa mission et son autorité sur cet espace.

A titre de rappel, les travaux étaient réalisés à hauteur de 97% par le PADEPECHE. L'infrastructure est un bâtiment R+1 comprenant une vingtaine de bureau, une salle polyvalente et une salle de conférence.

Les travaux en cours portent notamment sur la réparation des fissures, l'installation des climatiseurs, la peinture, les placards la clôture de la cour.

Au titre des **constats**, hormis l'occupation anarchique du site, on peut retenir l'évolution satisfaisante des travaux de réhabilitation/finalisation d'une zone de marché, des hangars de réception et de pesées des marchandises, des hangars de stockage, d'une zone de séchage, d'un hangar de fumage, des hangars de réparation de pirogues et ramendage des filets, d'un bâtiment devant abriter les 2 unités de production de glace en container et du bâtiment administratif abritant l'ODPA-DIN.

Le taux d'exécution des travaux par lot se présente comme suit :

- lot 1 : Réalisation d'infrastructures dans la zone de marché : 9,92% ;
- lot 2 : Travaux d'achèvement des bâtiments initiaux : 26,06% ;
- lot 3 : Travaux d'achèvement de l'administration : 33,20% ;
- lot 4 : Travaux de réalisation de la nouvelle fabrique de glace : 2,05%.

L'état d'avancement général des Lots 1 et 4 est de 7,60% pour un délai consommé de 42% et celui des lots 2 et 3 est de 29,49% pour un délai consommé de 42%.

Le principal constat qui se dégage est le retard dans l'exécution des travaux par les Entreprises et l'utilisation du chantier par de tierces personnes.

A cet effet, les recommandations formulées sont les suivantes :

1. Faire le balisage/délimitation du projet ;
2. Déguerpir tous les occupants de l'espace du projet tout en les sensibilisant ;
3. Faire le travail conformément du cahier de charge ;
4. Accélérer les travaux pour respecter le délai des clauses du contrat.

CRRA de Mopti. Les difficultés et contraintes constatées :

- la sécurisation des installations (18 cages)
- la couverture des étangs/bassins pour freiner la prédation aérienne
- le problème de connexion internet (modem)
- le besoin de renforcement des capacités des acteurs ;
- le problème dans la supervision des activités au niveau de certains sites d'enquêtes, compte tenu de l'insécurité
- l'appui pour la mise en place d'une base de donnée (saisie et traitement)

Pisciculture communautaire de village de Diaby. Les contraintes citées sont relatives à la sécurisation du site contre les voleurs, les animaux, les tortues et les serpents et un besoin d'écloserie artisanale et d'une unité de fabrication d'aliment poisson flottant.

Pisciculture communautaire du village de Dialango. Il ressort que les bénéficiaires sont à leur première édition et ils ont bénéficié de l'appui du PAFHa en termes d'alevins, de divers petits matériels de pisciculture (éperviers, filets, brouette, petite nasse etc.) et d'une formation sur les techniques de la pisciculture artisanale.

Les difficultés/contraintes signalées sont relatives au tarissement du plan d'eau et la non sécurisation du site.

Les bénéficiaires ont émis le besoin de 2 forages pour résoudre le problème d'alimentation en eau du site, la dotation en aliment poisson

*Le principal **constat** est relatif à insuffisance d'eau et au besoin de sécurisation du site. En somme, on peut retenir entre autres : (i) le retard dans le démarrage des travaux de réhabilitation du port de pêche de Mopti à cause de l'occupation illicite du site, (ii) la prorogation du projet de deux (2) ans avec un financement additionnel de 2,5 millions d'euro, (iii) la création d'une antenne régionale du Projet à Mopti, (iv) les problèmes liés au rempoissonnement autonome des mares par les bénéficiaires, (v) le lancement du processus de délégation de l'unité de glace de Ségou et (iv) la réalisation de travaux complémentaires au niveau des marchés de Ségou (couverture des travées, carrelage, étables etc.), l'installation d'une chambre froide solaire, la dotation en petit équipements etc.*

En sommes, les réalisations sont les suivantes :

- formation d'un grand nombre de transformatrices à Teriya Bugu (cercle de Bla) et à Mopti ;
- un appui-conseil et accompagnement des acteurs sur le terrain ;
- réhabilitation de 5 espaces de vente (marché) de la ville de Ségou est effective ;
- installation d'une unité de glace à Ségou
- travaux de réhabilitation du nouveau port de pêche en cours à Mopti
- réhabilitation des bureaux de l'ODPA-DIN (en cours) à Mopti ;
- 2 unités de production de glace en attente d'abri à Mopti.
- formation des agents DRP à l'utilisation des outils du PAISEP pour la collecte des prix des produits halieutiques sur les marchés
- une étude de marché auprès des consommateurs de Bamako, Ségou et Mopti, et une étude de caractérisation des flux de poisson frais et de glace dans le DIN.

Réalisations financières

Entièrement financé par l'Union Européenne, le cumul des décaissements enregistrés du projet au 31 décembre 2019 s'élève à 6,403 millions d'euro (4,200 milliards de F CFA) sur un financement acquis initial de 8 millions d'euro (5,248 milliards de F CFA), soit un taux de décaissement de 80,04%.

3.3.2. Projet développement et valorisation production laitière au Mali (PRODEVALAIT)

Le PRODEVALAIT intervient dans huit régions administratives du pays : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal.

L'objectif sectoriel du projet se décline en deux (02) sous-objectifs : (i) mettre en place une filière capable d'assurer l'autosuffisance en lait et produits laitiers d'ici l'horizon 2020 et, (ii) renforcer la contribution de la filière lait dans la réduction de la pauvreté.

Le Projet vise cinq (5) objectifs spécifiques, à savoir : (i) accroître l'investissement privé au niveau de la filière lait ; (ii) créer un environnement global incitatif ; (iii) renforcer les capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles des acteurs ; (iv) assurer

l'accessibilité et la collecte de lait pour les industries de transformation ; (v) appuyer l'implantation des unités industrielles.

Le PRODEVALAIT est structuré autour de cinq (5) composantes qui sont :

- Organisation des bassins laitiers ;
- Appui à la production ;
- Création des Centres de Collecte de Lait ;
- Appui à l'implantation d'unités laitières ;
- Appui Institutionnel.

Réalisations physiques

Les principales réalisations du projet se présentent comme suit :

- ❖ **Construction des centres de collecte de lait :** la construction de trente-deux (32) centres de collecte de lait, dont la région de Kayes (04), la région de Koulikoro (07), la région de Sikasso (04), la région de Ségou (06), la région de Mopti (06), la région de Tombouctou (03), la région de Gao (02) et Kidal (01).
- ❖ **Réhabilitation des centres fonctionnels :** la réhabilitation de cinq (05) centres de collecte de lait dont (01) centre de collecte de lait dans la région de Koulikoro (Neguela) (02) centres de collecte de lait dans la région de Kayes (Kouloum et Ségala) et (02) centres de collecte de lait dans la région de Ségou (Konobougou et Zambougou).
- ❖ **Travaux de finition des centres de collecte de lait :** la réalisation des travaux de finition de deux (02) centres de collecte de lait dans la région de Sikasso (Sikasso-ville et Koutiala).
- ❖ **Équipements des centres de collecte de lait :** la réalisation de huit (08) forages équipés en panneaux solaires, dont deux (02) dans la région de Kayes (Ségala et Kouloun), deux (02) dans la région de Sikasso (Sikasso-ville et Koutiala), deux (02) dans la région de Ségou (Konobougou et Zambougou) et deux (02) dans la région de Mopti (Socoura et Konna) ; l'équipement de 13 centres de collecte de lait dont (02) centres dans la Région de Kayes (Ségala et Kouloum), (03) centres dans la Région de Koulikoro (Tienfala, Nonsombougou et Neguela), (02) centres dans la région de Sikasso (Sikasso-ville et Koutiala) quatre (04) centres dans la région de Ségou (Konobougou, Zambougou, Bla et Tiomproso) et (02) centres dans la région de Mopti (Socoura et Konna) ; la dotation de sept (07) motos tricycles pour le renforcement des capacités des producteurs laitiers en collecte et en commercialisation ; l'acquisition de six (06) congélateurs solaires pour les centres de collecte de lait de Kasséla et Neguela, dans la région de Koulikoro. Sikasso, Koutiala dans la région de Sikasso et Socoura, Konna dans la région de Mopti ; l'Acquisition de 26 motos et 20 kits d'insémination artificielle pour le programme d'insémination.
- ❖ **Fourgonnettes frigorifiques :** la fourniture de 02 fourgonnettes frigorifiques à deux sociétés coopératives (Tienfala et Kasséla) dans la région de Koulikoro.

En outre, on peut citer :

Centre de collecte de lait de Nièna. Le premier marché a été attribué en 2011 avant d’être résilié. Les travaux sont au stade de finition. L’installation des équipements attend la fin des travaux. Pour le moment, les équipements sont au niveau de l’UCP. Leur attribution définitive au Centre se fera en concertation avec la coopérative (PRO-LAIT) de Nièna, chargée de la gestion du Centre.

Centre de collecte de lait de Sikasso. Le centre a été construit entre 2015 et 2016 et n’est devenu fonctionnel qu’en 2017. En termes d’équipements du Centre, il a été constaté sur place un forage, un tank (pour la conservation du lait), deux pasteurisateurs dont un à gaz de 200 litres, un enchasseur, deux réfrigérateurs solaires, deux congélateurs solaires, trois motos tricycle et un forage équipé de panneaux solaires.

Centre de collecte de lait de DEH. Les travaux sont en cours. Ils portent sur l’installation des panneaux solaires et des équipements notamment les tanks et les pasteurisateurs. Le centre couvre le bassin laitier de Kléla. Son ouverture est beaucoup attendue par les producteurs du bassin laitier de Kléla.

Centre de collecte de lait de Koutiala. Le PRODEVALAIT a mis à la disposition du Centre les équipements de base (congélateur, pasteurisateurs, tank, etc.).

Outre le PRODEVALAIT, le Centre a bénéficié de l’appui du PRAPS en termes d’équipements (pasteurisateur à gaz d’une capacité de 300 litres, une glacière de 52 litres, un tank à lait de 300 litres, un congélateur solaire de 240 litres, trois panneaux de 250 A, deux batteries 12 V 200 AH, une centrale d’eau glacée d’une capacité de 750 litres, etc.).

Chaque année « siguida nôhô » tient son bilan annuel. Actuellement la collecte de lait avoisine les 400 litres/ jour.

Situation financière

Pour un financement acquis total de 4,470 milliards de Francs CFA, il a été décaissé un montant total de 3,179 milliards de Francs CFA au 31/12/2018, soit un taux de décaissement de 71,12%.

Les constats

Les principaux constats qui se dégagent sont:

- le même plan construction pour tous les Centres de Collecte de lait visités (un plan standard) ;
- les difficultés de fonctionnement et d’écoulement des produits au niveau de certains Centres ;
- le retard dans l’exécution des travaux des différents centre, ayant abouti des fois à la résiliation de certains contrats (Koutiala, Nièna) ;
- la qualité de certains travaux réalisés est moyennement satisfaisante (Koutiala, Sikasso).

Au regard de ces constats notamment la qualité des travaux, des dispositions doivent être prises par le Département de l’Élevage et de la Pêche et l’UCP du PRODEVALAIT afin de veiller sur la qualité des travaux pour la construction des Centres futurs. Pour les plans de construction des futurs Centres, il importe de tenir compte de la spécificité et des caractéristiques de chaque localité, les localités étant différentes d’une à l’autre. Aussi, des

réflexions doivent être menées par l'UCP pour une meilleure synergie d'actions entre les différents Centres d'une même région notamment dans le cadre de la transformation et de l'écoulement des produits. La mission a pu constater qu'au moment où le Centre de Collecte de Koutiala avait des difficultés à écouler ses produits (le lait), au même moment, le Centre de Collecte de Sikasso était en déficit de lait pour satisfaire la demande locale.

Malgré ces constats, la qualité des travaux en cours du Centre de Collecte de Dêh est favorablement appréciée.

3.4. MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'EQUIPEMENTS

3.4.1. Projet d'Aménagement en 2x2 voies de la traversée de la ville de Sikasso

L'objectif global du projet est de contribuer au désenclavement intérieur et extérieur et à la croissance économique de notre pays.

De façon spécifique, il vise entre autres : (i) améliorer le désenclavement des pays sans façade maritime vers les ports du Ghana ; (ii) promouvoir les activités économiques et le développement du secteur privé ; (iii) réduire les coûts généralisés de transport grâce aux actions et mesures de facilitation du transit et transports routiers et à l'amélioration de l'état des routes ; (iv) améliorer la durabilité des investissements par le contrôle des charges à l'essieu.

La durée des travaux est de 18 mois et le coût (travaux et contrôle) s'élève à 21,151 milliards de FCFA, sur financement du GRM à hauteur de 1,151 milliard de FCFA et de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour 20 milliards de FCFA.

Les travaux ont démarré le 04 juin 2018.

Situation d'exécution physique

Le principal constat qui se dégage est relatif au retard enregistré dans l'exécution des travaux avec un taux d'avancement global de 51% pour un délai consommé de 95,43%.

Il a été constaté, entre autres :

- le retard dans l'exécution des travaux ;
- la mauvaise organisation de l'entreprise et la transmission d'une lettre de mise en demeure au courant du mois de janvier ;
- le retard dans l'obtention des exonérations au niveau de la Direction Générale des Douanes ;
- la suspension des travaux pendant la saison des pluies durant la période du 16 août au 20 octobre 2019.

On note également que le retard dans l'exécution des travaux s'explique par la mauvaise organisation de l'Entreprise, le retard dans l'obtention des exonérations, dans l'acheminement des explosifs et l'autorisation de la Direction Nationale de la Géologie et des Mines pour l'autorisation de l'exploitation des gravions.

La fin des travaux est prévue pour le 07 mai 2020.

Le chef du Projet a sollicité l'accompagnement du Ministère de l'Economie et des Finances pour la diligence des exonérations afin de permettre l'exécution du projet dans le délai programmé.

Situation d'exécution financière

A la date du 30 octobre 2019, le décaissement cumulé est de 11,679 milliards de FCFA, soit un taux de décaissement de 37,48% sur le financement acquis de 21,151 milliards de FCFA.

3.4.2. Projet d'Acquisitions/Equipements techniques pour le Centre National de Recherche et d'Expérimentation en Bâtiment et Travaux Publics (CNREX-BTP)

Les objectifs globaux du projet sont : i) permettre au centre d'être parmi les laboratoires de référence dans le domaine des Bâtiments et des Travaux Publics (BTP) en Afrique de l'Ouest ; ii) promouvoir l'utilisation des matériaux locaux de construction et leur vulgarisation et, iii) renforcer les capacités d'intervention des services et entrepreneurs du secteur du BTP et améliorer la qualité de leurs prestations.

De façon spécifique il s'agit de : i) adopter le plan stratégique de développement du Centre et son plan d'actions 2018-2021 ; ii) mettre en place une réglementation pour l'agrément des laboratoires des travaux publics; iii) certifier les essais réalisés par les laboratoires privés; iv) participer à la mise en place d'une banque de données du réseau routier prioritaire ; v) inspecter et ausculter les grands ouvrages d'art ; vi) participer à l'entretien, à la réhabilitation et à la construction des infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires et fluviales ; vii) promouvoir l'utilisation des matériaux locaux de construction et, viii) améliorer les performances du Centre et la qualité des études et contrôles géotechniques.

Réalisations physiques

Il faut noter que depuis septembre 2019, le siège actuel dudit service fait l'objet d'un litige

Le CNREX-BTP a bénéficié de plusieurs matériels de laboratoire à savoir des acquisitions de matériels de laboratoire suivant les marchés N°0172/DRMP-DB-2015, N°0192/DRMP-DB-2016, N°0242/DRMP-DB-2017, N°2826/DRMP-DB-2018 et N°2085/DRMP-DB-2019.

Situation financière

De 2015 à ce jour, le coût total du Projet s'élève à la somme de 1, 140 millions de F CFA entièrement acquis sur le budget d'Etat. Quant au décaissement, il se chiffre à 637 millions de F CFA, soit un taux d'exécution financière de 55,88%.

Constats

On peut retenir au titre des constats du Projet : l'absence d'un manuel de procédures et le litige qui l'oppose à la famille de Lahaou TOURE sur l'endroit qui devrait abriter le nouveau siège en R+2du Centre. Aussi l'acquisition de matériels de Laboratoire a contribué à relever le niveau technique du Centre à travers la formation sur certains matériels de pointe. Ainsi, le Centre a pu garantir la qualité des prestations rendues dans le domaine de la géotechnique routière et le contrôle de qualité des matériaux de construction. Cet état de fait a contribué à rehausser la qualité des prestations génératrices de revenus.

IV. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DES MISSIONS

Les principaux enseignements tirés au terme des missions de suivi physique et financier se résument comme suit :

- le maintien des efforts de l'Etat en ce qui concerne le financement de projets et programmes en termes de contrepartie ;
- le retard considérable dans l'exécution de certains marchés de travaux ;
- les retards de paiement des mandats de certains prestataires au niveau du Trésor ;
- l'engouement exprimé par les services techniques, les P/P et les bénéficiaires pour la mission de suivi-évaluation, qui constitue pour ces derniers des motifs réels de satisfaction dans le cadre du suivi des investissements publics;
- la nécessité de proroger le délai des prestations des bureaux de contrôle dont les contrats initiaux sont arrivés à terme et/ou d'alléger les procédures y afférentes;
- la visibilité des missions et attributions de la DNPDP par certains acteurs sur le terrain ;
- la nécessité de pérenniser les missions de suivi physique et financier eu égard à l'importance de disposer d'informations fiables et actualisées sur le niveau de réalisation des activités sur le terrain.
- la nécessité de mettre en place ou d'améliorer les dispositifs de suivi-évaluation de certains projets, eu égard aux insuffisances constatées sur la qualité des travaux sur le terrain.
- la diligence dans le paiement des décomptes de certaines l'entreprise afin de finaliser les travaux ;
- le besoin de réorientation des interventions futures (phases) de certains projets dans le soucis d'améliorer davantage leur impact sur les conditions de vie des bénéficiaires ;
- l'engouement et la mobilisation des acteurs autour des infrastructures réalisées ;
- la revue à l'augmentation du nombre de jours de mission ou la diminution du nombre de projets/programmes à suivre et à évaluer pendant les 10 jours ;
- le retard dans l'exécution des grands projets et programmes : Ces retards s'ils sont expliqués par les entreprises par les difficultés de paiement de leurs mandats au niveau du Trésor, une mauvaise organisation et une faible capacité financière des entreprises pourraient aussi expliquer les différents retards constatés sur les chantiers ;
- la qualité de certains travaux est moyennement satisfaisante conformément aux exigences des Clauses Techniques du marché ;
- l'insécurité régnant dans certaines zones d'intervention de certains projets rendant impossible la visite de terrain dans lesdites zones ;
- la nécessité d'accélérer les travaux eu égard au retard accusé dans la mise en œuvre de certains projets (PRESAN-KI et construction du siège de l'INSTAT).

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ces missions de suivi physique et financier des Projets/Programmes se sont révélées d'une importance capitale. En effet, elles ont permis de faire avec les acteurs et certains bénéficiaires sur le terrain le point sur la situation d'exécution physique et financière des Projets/Programmes suivis, d'apprécier les réalisations, d'identifier les difficultés rencontrées et de formuler des propositions de solutions aux contraintes et difficultés identifiées.

En dépit des acquis sur le terrain, il n'en demeure pas moins que certains P/P connaissent des difficultés liées, notamment aux insuffisances dans leur préparation, au manque d'un dispositif adéquat de suivi évaluation au niveau de certains Projets visités et au retard accusé dans l'exécution de certaines infrastructures.

Les différentes réalisations visitées au vu de leur importance et leur impact doivent être pérennisées, accompagnées et suivies non seulement pour renforcer la dynamique des investissements réalisés, mais également assurer leur bonne exécution dans le temps imparti.

Le passage des différentes missions a suscité un grand intérêt tant au niveau des gestionnaires des projets qu'au niveau des autres acteurs impliqués, notamment les bénéficiaires.

Le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées au cours des missions contribuera à rationaliser davantage la gestion des investissements et à accroître leurs impacts sur le bien-être des bénéficiaires (**cf. Détails des difficultés rencontrées, suggestions, recommandations et propositions de solutions, en Annexe**).

Aux termes des différentes missions, les recommandations suivantes ont été formulées à l'endroit des structures de tutelle des Projets et Programmes. Il s'agit :

- d'impliquer davantage la DNPD dans l'identification, la préparation et le suivi-évaluation des Projets/Programmes de développement;
- de renforcer le dispositif de suivi-évaluation des investissements et la rigueur dans le processus de passation des marchés de façon à assurer la qualité des ouvrages;
- de mettre en place un comité chargé du suivi des recommandations issues des missions de suivi.

Par ailleurs, eu égard à l'engouement suscité au niveau des services des départements sectoriels et les structures techniques, la DNPD devra s'atteler à la communication des rapports pour une plus grande transparence du processus de suivi évaluation.

Enfin, le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées contribuera sans nul doute à rationaliser davantage la gestion des investissements publics tout en favorisant le développement socio-économique.

ANNEXE

DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
Aménagement/Equipement Laboratoire National des Eaux					
1	Lenteur administrative dans le processus de décaissement	Système lourd, le mouvement du personnel	Assouplir le système, former les acteurs concernés, diminuer le mouvement des responsables en charge des programmes	Autorités	Court terme
2	Bâtiment : Construis R+2 en lieu et R +3	Financement non acquis	Financement de la suite du projet initial	Autorités	Moyen terme
3	Le non aménagement de la voie d'accès du LNE (Accès difficile)	Financement non acquis	Financement de l'aménagement de la voie d'accès du LNE	Autorités	Court terme
Gestion Intégrée développement usages multiples / OMVS, phase 2					
1	Lenteur dans la mobilisation des fonds de contrepartie	Lourdeur Administrative	Diligenter la mise à disposition des fonds de contrepartie	DNTCP	Avril 2020 au plus tard
2	Faible suivi des contrats	Manque de rigueur et de moyens financiers.	Doter de moyens adéquats aux structures de contrôle et de suivi des contrats.	OMVS/ADRS	Sans délai
3	Faible supervision et suivi des activités hydroagricoles du Projet par l'ADRS et de la Cellule Nationale OMVS	Manque de moyens de fonctionnement au niveau de la Cellule OMVS	Doter la Cellule de tous les moyens (financiers et matériels)	UCP/PGIRE/OMVS	Sans délai

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
4	Retard considérable dans l'exécution des activités des différents volets	Manque de rigueur dans la gestion des contrats par l'ADRS	Renforcer le suivi et la gestion des contrats des entreprises et des missions de contrôles	UCP/PGIRE/OMVS, Cellule OMVS, ADRS	Sans délai
Contrat Plan Etat/Office/Producteurs (CP-OHVN)					
1	Passation de marché	Le circuit de la passation des marchés est assez long	Réduction de temps de traitement des dossiers	DGMP/DRMP/CPMP	Une Semaine
2	Insuffisance des crédits alloués au projet 2250	Le montant des crédits alloués au projet 2250 reste faible	Allouer plus de crédits au projet	DNPD et DGB	Courant durée du contrat
3	Mobilisation des crédits alloués au projet 2250	Le processus d'ouverture du crédit en deux étapes (AE et CP) rend difficile l'exécution	Accepter l'ouverture des crédits en AE et CP d'un coup si le montant peut être exécuté en un exercice	DNPD, DGB et DNCF	Courant exercice
4	Arrêt précoce des crédits à l'engagement et au mandatement	Décision du MEF ordonnant l'arrêt des crédits en début de : novembre pour l'Engagement et décembre pour les mandats	Prolonger l'arrêt des crédits en début décembre pour l'engagement et à la fin pour les mandats	MEF	Courant exercice
5	Notification du crédit	Les crédits ne sont pas notifiés à temps	Notifié les crédits d'investissement alloués à partir du mois de Janvier	DGB	Mois de Janvier
Projet de Développement Rural Intégré du District de Kita et de ses environs, phase 2 (PDRIK II)					
1	Arrêt activités contrôle et de supervision des travaux par l'Ing. Conseil le 14/04/2019	Clôture du contrat initial	Mobilisation de la DRGR de Kayes pour le contrôle et la surveillance des travaux en cours	ADRS, projet, DRGR	15/04/2019

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
2	Retard dans l'exécution des travaux	Faible capacité organisationnelle et financière des entreprises adjudicataires	Suivi à pied d'œuvre des travaux, application des pénalités de retard.	UGP, Ingénieur Conseil, BID	
3	Retard dans le paiement des décomptes émis entre avril et juillet 2019	Retard dans l'obtention de l'ANO de la BID sur l'avenant au contrat de l'Ingénieur Conseil	ANO de la BID ; Visite de terrain pour le contrôle de la compacité des remblais et vérification de la qualité du béton et Rapport de confirmation des travaux réalisés en l'absence de l'Ingénieur Conseil	UGP, mission de contrôle, BID	Octobre à décembre 2019
Office du Moyen Bani (OMB)					
1	Le non-paiement de la totalité de l'avance de démarrage de l'entreprise	Non-ouverture des crédits du second semestre 2019 du projet	Étaler les paiements de l'entreprise sur les deux dernières années (2019 et 2020)	OMB/MEF-DNPD-DGB	Année 2020
Contrat-Plan Etat de l'Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (OPIB)					
1	Instabilité du personnel	Non renouvellement du contrat plan; - Retard dans la tenue du Conseil d'administration	- Elaboration et approbation d'un nouveau contrat plan; - accélérer le processus d'élaboration des différents dossiers pour la tenue du Conseil	- OPIB - MA - MEF	Immédiat
Projet appui filière halieutique au Mali					
	Non opérationnalisation de certaines infrastructures (des points d'eau/ornes fontaine, unité de glace)	Absence de Délégué non branchements des adduction d'eau au réseau de la SOMAGEP	Diligenter le processus de délégation des équipement et le branchement des adductions d'eau au réseau de la SOMAGEP	PAFHa, Mairie de la Commune Urbaine de Ségou	Immédiat
	Retard dans l'exécution des travaux par les Entreprises	Mauvaise organisation des Entreprises et du bureau de	- Accélérer les travaux pour respecter le délai des clauses du contrat	PAFHa, ODPa-DIN, Mairie de la	Immédiat

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
		contrôle	- Fournir le planning d'exécution des travaux à la mission de contrôle pour le suivi	Commune Urbaine de Mopti	
Projet développement et valorisation production laitière au Mali (PRODEVALAIT)					
1	Retard dans la réalisation des activités programmées au titre de 2019	Retards dans l'ouverture des crédits de l'exercice budgétaire 2019	Diligenter l'ouverture des crédits	MEF-DNPD-DGB/MEF-DFM-PRODEVALAIT	Permanent
2	Le suivi technique des centres	Manque de moyens de déplacement Vétusté du matériel roulant du PRODEVALAIT	Acquérir de nouveaux moyens de déplacement au profit du PRODEVALAIT	MEF-DFM/PRODEVALAIT	1 ^{er} semestre 2020
3	Écoulement des produits laitiers	Insuffisance d'infrastructures modernes pour favoriser l'écoulement des produits Faible niveau de transformation des produits laitiers	Installer des kiosques modernes dans les villes Appuyer l'installation des unités de transformation du lait en produits laitiers dans les villes	Mairie-PRODEVALAIT-DRPIA- Autres Partenaires	Année 2020
4	Non-fonctionnalité de certains centres	Travaux inachevés de certains Centres	Achever les travaux de finition des Centres non achevés	PRODEVALAIT/DFM-MEP-DRPIA	Année 2020
Aménagement traversée de la ville de Sikasso					
	le retard dans l'obtention des exonérations au niveau de la Direction Générale des Douanes	Retard dans le traitement du dossier au niveau de la Direction Générale des Douanes	Solliciter l'intervention du Ministre de l'Economie et des Finances pour diligenter le traitement du dossier	MIE/MEF	Immédiat
	Veillez au respect du délai	Retard dans l'exécution des	Mise en demeure de l'Entreprise	MIE	Immédiat

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
	contractuel des travaux par l'Entreprise	travaux (mauvaise organisation)			
Acquisition Equipements techniques pour CNREX-BTP					
	Insuffisance dans la mise en œuvre de certaines activités	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de ressources humaines et financières ; - Absence de manuel de procédures, - vétusté de certains équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'effectif du personnel existant; - améliorer les ressources financières; - élaborer un manuel de procédures; - poursuivre l'acquisition des équipements; 	- MET/CNREX-BTP, DRH Equipements, MEF	Fin 2020
	Litige foncier du siège actuel CNREX/BTP	- incompréhension des parties	- suivre la procédure judiciaire en cours	-MET/CNREX-BTP - Héritiers feu Lahaou TOURE	Fin 2020

